

POPULATION

Poitou-Charentes : une population qui croît à l'horizon 2040 en dépit d'un solde naturel négatif

La région Poitou-Charentes devrait compter 2 062 000 habitants en 2040. Cette hausse proviendrait de l'attraction qu'exerce la région sur l'extérieur, car le nombre de décès devrait être supérieur à celui des naissances. Un habitant sur huit aurait plus de quatre-vingts ans.

Tous les départements de la région bénéficient d'une bonne attractivité migratoire, notamment la Charente-Maritime qui serait le 5^e département le plus attractif de métropole. Cependant les deux Charentes vont voir leur solde naturel se dégrader fortement. Seule la Vienne gardera un excédent significatif de naissances par rapport aux décès.

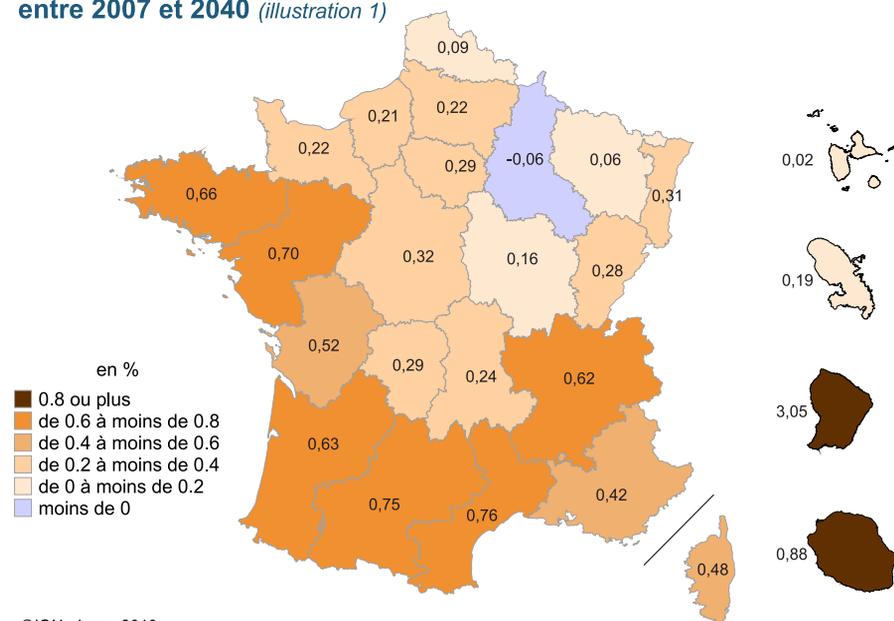
La région Poitou-Charentes devrait compter 2 062 000 habitants en 2040, contre 1 739 800 en 2007.

La population régionale progresserait ainsi de 18,5 %, soit une hausse supérieure à la moyenne métropolitaine (+14,5 % entre 2007 et 2040).

Le Poitou-Charentes se différencierait de ses voisins de la façade atlantique

puisque Aquitaine, Pays-de-la-Loire et Bretagne enregistreraient des gains de population plus importants (*illustration 1*). Toutes les régions atlantiques bénéficieraient d'un apport migratoire dû à l'attractivité exercée par le littoral. Cependant certaines d'entre elles jouissent également d'un apport de population provenant d'un excédent des naissances sur les décès, comme les régions Bretagne et Pays de la Loire.

Taux de croissance annuel moyen de la population par région entre 2007 et 2040 (*illustration 1*)



D'autre part, la région Poitou-Charentes manque d'une grande métropole favorisant l'attractivité économique, comme en Aquitaine avec Bordeaux ou en Pays-de-la-Loire avec Nantes.

Un taux de croissance s'amenuisant au fil du temps

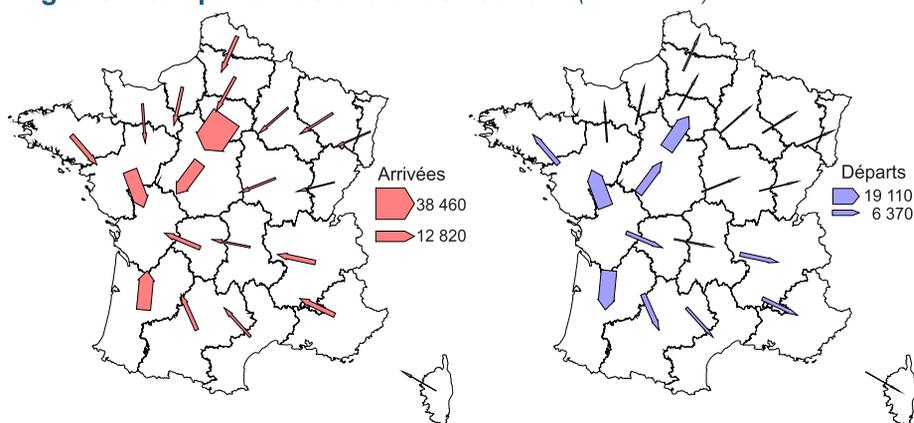
Cette projection de population, dite « centrale », est établie en prolongeant les tendances récentes de fécondité et de mortalité et en maintenant les comportements migratoires de la période 2000-2008 (méthodologie).

La région Poitou-Charentes connaîtrait comme l'ensemble des autres régions françaises un même ralentissement de sa croissance démographique au fil de la période 2007-2040. La croissance annuelle régionale passerait de 0,62 % entre 2007 et 2020 à seulement 0,41 % entre 2030 et 2040. Cette détérioration du rythme de croissance s'observerait également en France métropolitaine, passant de 0,50 % en début de période à 0,32 % entre 2030 et 2040.

Un dynamisme démographique fondé essentiellement sur l'apport migratoire

L'évolution d'une population résulte d'une part de l'écart entre le nombre de naissances et le nombre de décès (solde naturel) et d'autre part de l'écart entre entrées et sorties du territoire (solde migratoire). En Poitou-Charentes,

Mouvements de population entre le Poitou-Charentes et les autres régions métropolitaines entre 2007 et 2012 (illustration 3)



Source : Insee (Omphale 2010)

le dynamisme démographique est fondé sur l'attraction exercée par la région sur des populations extérieures (illustration 2).

Ainsi, l'excédent des arrivées sur les départs ferait croître en moyenne la population picto-charentaise de 11 300 habitants tous les ans jusqu'en 2040, soit +0,62 % par an. Ce solde migratoire ferait de la région la 5^e région la plus attractive de France entre 2007 et 2040, derrière le Languedoc-Roussillon, la Corse, le Midi-Pyrénées, l'Aquitaine et à égalité avec le Limousin.

Ces nouveaux arrivants viennent s'installer prioritairement en Charente-Maritime. Ce département attire à lui seul plus de la moitié des immigrants de la région.

Cette moyenne annuelle est cependant en léger recul par rapport à la période 1999-2007, où elle atteignait +0,70 % par an. Elle cache également un léger tassement de cet apport de populations extérieures au cours du temps : entre 2007 et 2020, l'accroissement migratoire serait de 0,64 % par an, puis il passerait à 0,59 % entre 2020 et 2030 et n'atteindrait plus que 0,58 % par an après 2030. Ce léger repli concernant l'ensemble des régions du littoral atlantique serait lié au vieillissement de la population. La capacité des régions à fournir des migrants résulte d'une part de leur natalité mais aussi du désir de mobilité de leur population qui tend à diminuer avec l'âge. Ainsi les générations du baby-boom qui alimentent fortement les migrations résidentielles actuellement seront moins mobiles sur la fin de la période.

Une croissance en Poitou-Charentes due à l'apport migratoire (illustration 2)

	Population en 2007	Population en 2040	Période 2007 - 2040			Période 1999 - 2007		
			Taux de croissance annuel moyen (en %)	Contribution du solde naturel (en %)	Contribution du solde migratoire (en %)	Taux de croissance annuel moyen (en %)	Contribution du solde naturel (en %)	Contribution du solde migratoire (en %)
Charente	350 000	370 000	0,17 %	-0,25 %	0,42 %	0,36 %	-0,05 %	0,41 %
Charente-Maritime	605 000	752 000	0,66 %	-0,28 %	0,94 %	1,04 %	-0,08 %	1,12 %
Deux-Sèvres	363 000	425 000	0,48 %	0,05 %	0,43 %	0,66 %	0,14 %	0,52 %
Vienne	422 000	515 000	0,61 %	0,17 %	0,44 %	0,70 %	0,17 %	0,52 %
Poitou-Charentes	1 740 000	2 062 000	0,52 %	-0,10 %	0,62 %	0,74 %	0,03 %	0,70 %
France métropolitaine	61 795 000	70 734 000	0,41 %	0,24 %	0,17 %	0,68 %	0,40 %	0,28 %

Source : Insee - Omphale 2010 (scénario central)

Des échanges de population importants avec l'Île-de-France et les régions avoisinantes

La région Poitou-Charentes attire des habitants de toute la France (illustration 3). En 2007, les migrants viennent principalement de l'Île-de-France puis des régions voisines : Pays de la Loire, Aquitaine et Centre.

Les habitants quittant la région Poitou-Charentes le font à destination des Pays de la Loire, de l'Aquitaine, puis de l'Île-de-France. Ils se rendent également dans les régions économiquement dynamiques, comme Rhône-Alpes.

Les migrations résidentielles sont liées à la conjoncture économique et au cycle de vie des migrants (départs en retraite, études, etc.). Il est impossible de connaître la situation en 2040 mais si les relations économiques entre les régions ne sont pas bouleversées, les dynamiques démographiques en œuvre devraient peu modifier les flux de population vers ou depuis le Poitou-Charentes.

Des variantes ont été simulées pour chacune des trois composantes démographiques afin de mesurer l'impact d'évolutions différentes de celles retenues dans le scénario central. (méthodologie).

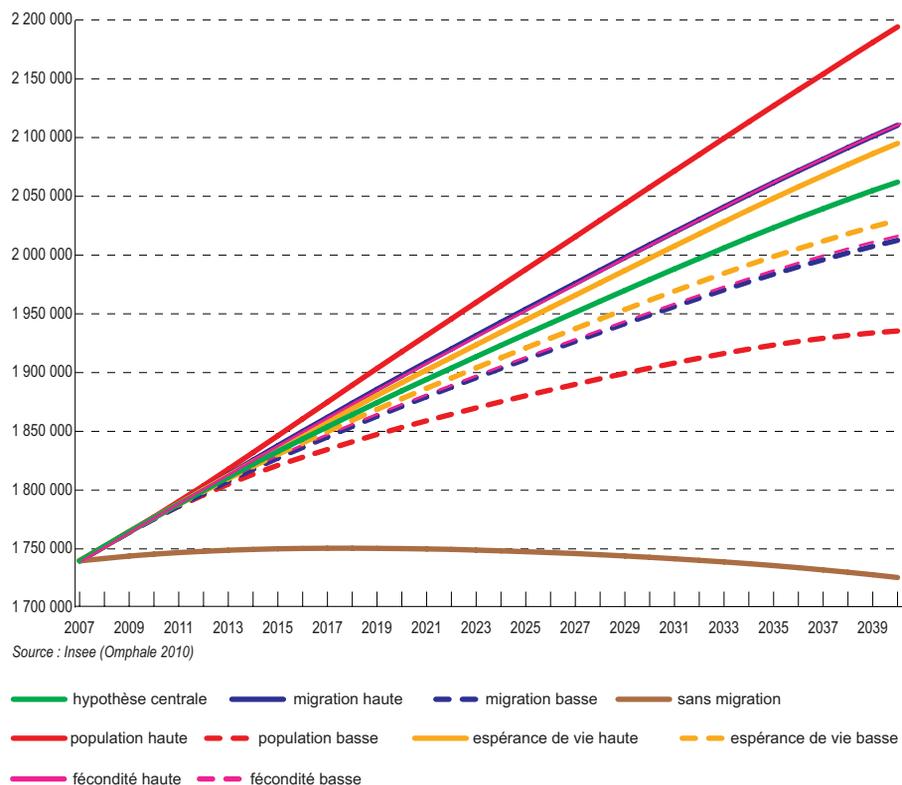
Ainsi, il est intéressant d'observer les effets de variation des migrations.

Une hypothèse intensifiant les effets migratoires amènerait une augmentation de population de 21,4 % par rapport à 2007, soit 2 112 000 habitants en 2040.

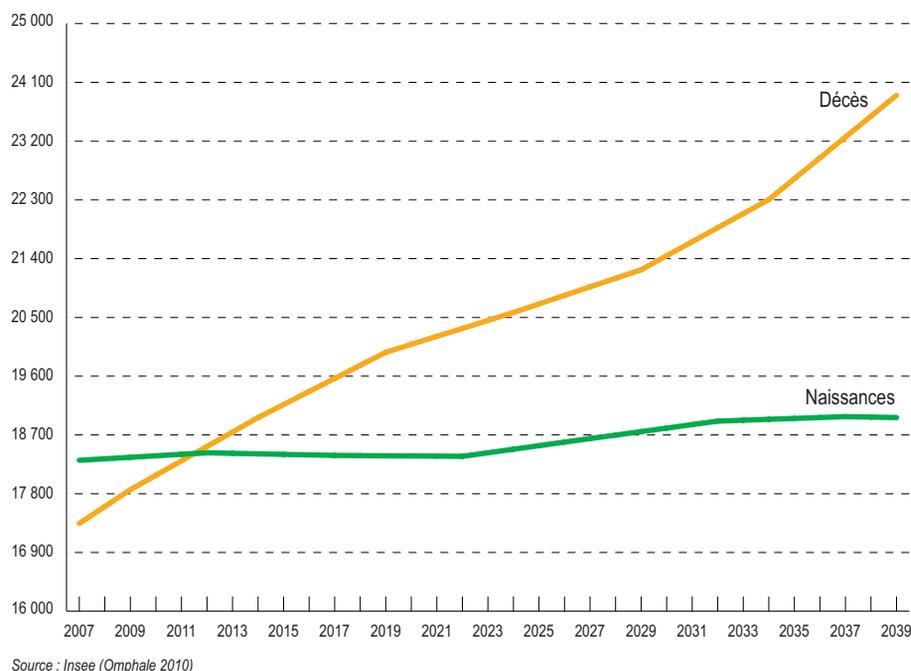
Inversement, d'une hypothèse atténuant les effets des migrations résulterait une population n'augmentant que de 15,7 %, soit un peu moins de 2 013 000 habitants en 2040.

Dans les années à venir, la population de la région n'augmentera que grâce à son attractivité démographique. Si la région n'avait aucun échange démographique avec l'extérieur, sa population ne compterait que 1 725 000 habitants en 2040, soit 14 000 habitants de moins qu'en 2007 et 337 000 habitants de moins que l'estimation centrale de 2040 (illustration 4).

Projections de population en fonction des hypothèses en Poitou-Charentes (illustration 4)



Évolution du nombre de naissances et de décès en Poitou-Charentes, scénario central (illustration 5)



Le nombre de décès deviendrait plus important que celui des naissances dès 2012

En 2007, le seul effet de l'excédent des naissances sur les décès a entraîné une augmentation de la population de Poitou-Charentes d'un peu moins de 1 000 personnes. Selon le scénario central, ce solde naturel deviendrait négatif (c'est-à-dire que la région enregistrerait plus de décès que de naissances) dès le début de la décennie, vers 2012-2013. Ensuite, l'écart entre naissance et décès ne cesserait de se creuser. En 2040, la région devrait compter 5 000 décès de plus que de naissances (illustration 5).

Le nombre de naissances ne varierait que peu entre 2007 et 2040. En effet, l'évolution du nombre de naissances dépend de la fécondité, soit du nombre d'enfants par femme, mais également du nombre de femmes en âge de donner la vie. Or, en dépit des arrivées de population migrant en Poitou-Charentes, ce nombre décroît dans la région jusqu'au début des années 2020. La légère remontée du nombre de femmes en âge d'engendrer en fin de période est due au rebond de la natalité observée au début des années 2000, moment où le nombre de naissances en France a dépassé 800 000 par an contre 765 000 dans les années 1990. Davantage de naissances en 2000 entraîne un plus grand nombre

de femmes en âge de procréer 20 ans plus tard. Parmi elles, celles qui sont en Poitou-Charentes ou qui viendront s'y installer, participeront à l'augmentation du nombre de naissances dans la région à partir de 2020.

Cependant, ce léger rebond de la natalité ne compensera pas l'évolution rapide du nombre de décès en raison du vieillissement de la population. Le nombre de décès devrait ainsi augmenter de 38 % entre 2007 et 2040 en Poitou-Charentes.

Il est possible de faire varier les taux de fécondité et de mortalité afin d'observer l'effet d'évolutions différentes de celles retenues dans le scénario central. (méthodologie).

Une hypothèse de fécondité haute, qui reposerait sur un indice de fécondité augmentant progressivement jusqu'à 2,05 enfants par femme en 2015 puis se stabilisant, entraînerait 48 400 habitants supplémentaires par rapport au scénario central et conduirait ainsi à 2 110 500 habitants, soit une progression de 21,3 % par rapport à 2007.

Cette fécondité haute permettrait un maintien durant quelques années d'un excédent des naissances sur les décès. Celui-ci durerait jusqu'en 2018-2019, puis le nombre de décès deviendrait supérieur à celui des naissances. D'abord faible, le déficit naturel

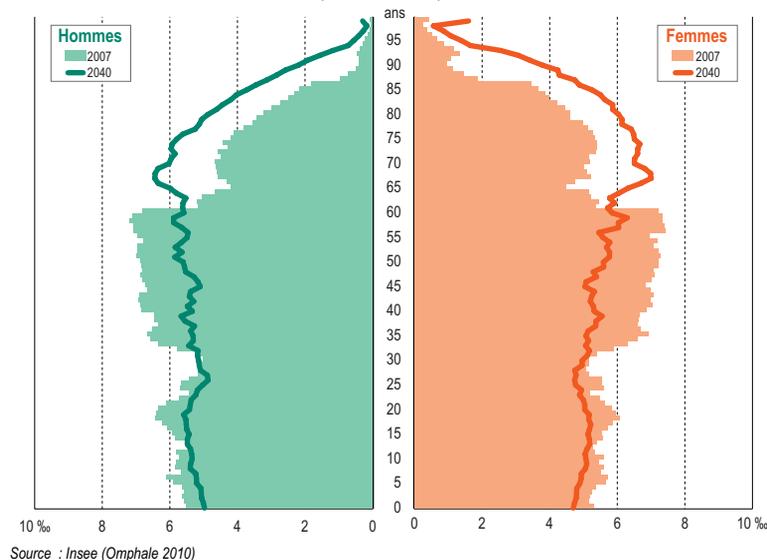
s'accroîtrait par la suite et atteindrait -2 600 en fin de période, contre -4 900 selon le scénario central.

Dans le cas d'une fécondité basse, qui s'établirait à 1,75 enfants par femme à partir de 2015, le nombre de décès supplanterait le nombre de naissances dès 2010 et le solde naturel plongerait pour atteindre -7 200 en 2040. Les migrations demeurerait suffisantes pour autoriser une hausse de la population, mais celle-ci n'atteindrait que 2 016 000 habitants en 2040, 46 000 habitants de moins que le scénario central.

Suivant un scénario de mortalité basse (allongement de l'espérance de vie), la population augmenterait de 20,4 % entre 2007 et 2040. Selon ce scénario, le solde naturel ne deviendrait négatif qu'en milieu de décennie, vers 2014-2015, soit un peu plus tard que dans le scénario central. À l'horizon 2040, le nombre de décès ne serait supérieur à celui des naissances que de 3 400, contre 4 900 dans le scénario central.

Dans un scénario de mortalité haute (réduction de l'espérance de vie), la progression de la population se limiterait à 16,7 % entre 2007 et 2040. Le solde naturel deviendrait très rapidement négatif et le nombre de décès dépasserait celui des naissances de 6 400 en fin de période.

Pyramide des âges du Poitou-Charentes, scénario central 2007-2040 (illustration 6)



Source : Insee (Omphale 2010)

Un habitant sur huit aurait 80 ans et plus

Quelles que soient les hypothèses, le vieillissement de la population est inéluctable au niveau régional comme au niveau national. Il est le résultat direct de l'avancée en âge des générations du baby-boom (illustration 6).

En 2040, la région devrait compter plus de 750 000 habitants de 60 ans et plus, soit 36,5 % de la population, contre 450 000 en 2007, soit 25,8 % de la population. C'est nettement plus qu'au niveau métropolitain où ils ne seront que 31,0 % de la population de 2040. En Poitou-Charentes, 12 % des habitants, soit plus de un sur huit, auraient atteint ou dépassé 80 ans en 2040. Ils ne sont que 6 % en 2007.

La région devrait compter également plus de centenaires. Leur nombre passerait de 850 en 2007 à près de 4 000 en 2040.

Parallèlement, la part des personnes de moins de 20 ans baisserait de 22,7 % à 20,7 % de la population entre 2007 et 2040. Et la part des personnes entre 20 et 59 ans, qui constitue l'essentiel des ressources en

main d'œuvre, chuterait de 51,5 % à 42,8 % de la population. Ainsi, l'indice de dépendance économique, qui est le rapport entre le nombre d'inactifs potentiels (personnes de moins de 20 ans et personnes de 60 ans et plus) sur le nombre d'actifs potentiels (personnes entre 20 et 59 ans) se détériorerait. De 0,94 en 2007, il passerait à 1,16 en 2020, 1,27 en 2030 et à 1,33 en 2040. Cela signifie que les actifs potentiels supporteraient 1,33 inactifs.

La moyenne d'âge atteindrait 46,5 ans en 2040

L'âge moyen en Poitou-Charentes passerait de 41,9 ans en 2007 à 46,5 ans en 2040. Le vieillissement toucherait toutes les régions françaises, aussi jeunes soient-elles aujourd'hui. L'âge moyen passerait de 39,3 ans à 43,7 ans en France métropolitaine selon le scénario central. L'écart entre le Poitou-Charentes et la France se creuserait un peu plus puisque la différence d'âge moyen passerait de 2,6 ans en 2007 à 2,8 ans en 2040.

En 2007, la région se classe au quatrième rang des régions les plus âgées de France, devancée seulement par le Limousin, la Corse et l'Auvergne.

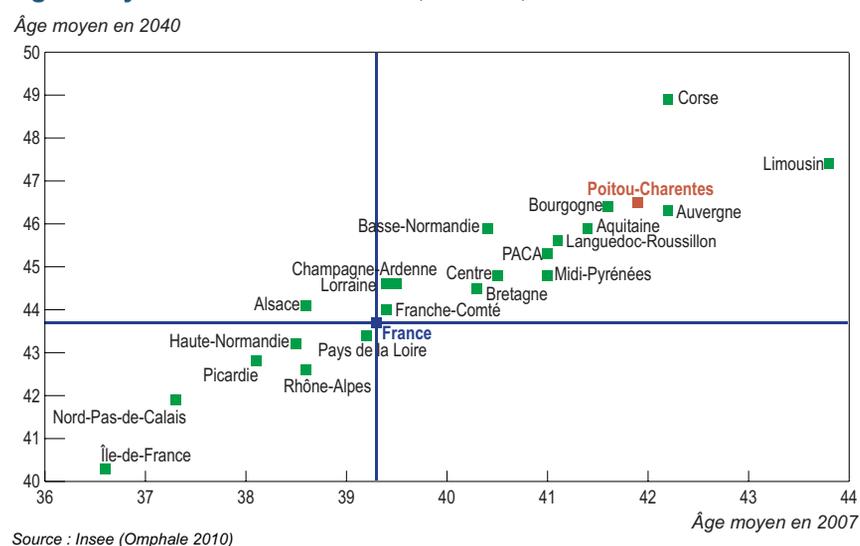
À l'horizon 2040, le Poitou-Charentes se retrouverait au troisième rang : l'âge moyen serait alors plus élevé en Poitou-Charentes qu'en Auvergne (illustration 7).

Les populations des régions du nord de la France, bien que vieillissantes elles aussi, seraient toujours plus jeunes que celles du sud. Comme aujourd'hui, la région la plus jeune serait l'Île-de-France, avec un âge moyen de 40,3 ans seulement en 2040. La région Pays de la Loire demeurerait la région la plus jeune de l'arc atlantique.

L'espérance de vie augmenterait dans la région et l'écart entre les hommes et les femmes diminuerait. En 2007, l'espérance de vie à la naissance est de 77,5 ans pour les hommes et de 85,0 ans pour les femmes, ce qui place la région au deuxième rang national de l'espérance de vie féminine, derrière Rhône-Alpes. L'écart actuel de 7,5 ans entre l'espérance de vie des femmes et celle des hommes devrait se réduire à environ 5 ans en 2040 (83 ans pour les hommes et 88 ans pour les femmes). ■

Hubert PODEVIN

Âges moyens - scénario central (illustration 7)



La Charente-Maritime portée par un solde migratoire important

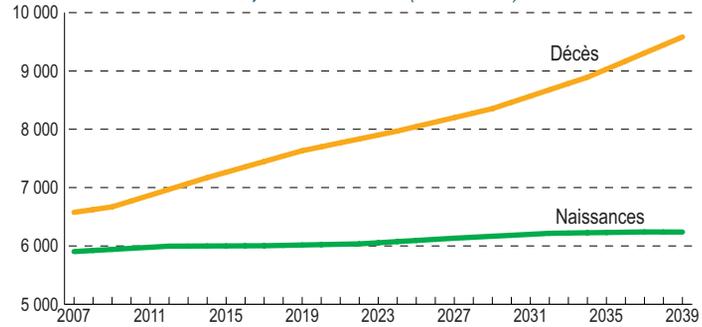
Selon le scénario central, le département de Charente-Maritime serait toujours le plus peuplé de la région en 2040 et dépasserait les 752 000 habitants. Sa population devrait croître de 4 500 habitants par an jusqu'en 2040, soit +0,66 %. Ce rythme de croissance serait inférieur à celui des autres départements côtiers avoisinants : Vendée (+1,0 %), Loire-Atlantique (+0,82 %) et Gironde (+0,71 %). Le rythme de croissance de la Charente-Maritime ralentirait par rapport à la période précédente (+1,04 % par an entre 1999 et 2007).

Ce ralentissement est dû à deux effets se cumulant. Tout d'abord, le déficit naturel se creuserait. Déjà négatif durant la période 1999-2007, avec -0,08 % par an, il passerait à -0,28 % par an entre 2007 et 2040, soit 1 700 décès de plus que de naissances chaque année. Cette aggravation du déficit est due à la très forte augmentation du nombre de décès dans le département, presque multiplié par 1,5 entre 2007 et 2040. La légère augmentation du nombre de naissances qui serait observée sur la période ne pourrait être suffisante pour réduire le déficit naturel. En 2040, le département compterait 9 600 décès pour 6 200 naissances (illustration 8).

L'augmentation de population de la Charente-Maritime est donc entièrement due à l'attractivité du département. Le solde migratoire atteindrait +0,94 % par an entre 2007 et 2040, ce qui signifie que 6 200 personnes supplémentaires s'installeraient chaque année dans le département (différence entre les nouveaux arrivants et les partants). Ce taux classe la Charente-Maritime au 5^e rang des départements les plus attractifs de France entre 2007 et 2040, derrière les départements plus méridionaux des Landes, Aude, Lot et Ariège, et devant les départements littoraux limitrophes de Vendée et Gironde.

Toutefois, ce rythme serait en léger recul par rapport à la période 1999-2007, où il atteignait +1,12 % par an. Le département enregistrerait un solde migratoire positif pour presque tous les âges, à l'exception des 20-29 ans, période de la vie à laquelle les personnes seraient plus

Évolution du nombre de naissances et de décès en Charente-Maritime, scénario central (illustration 8)



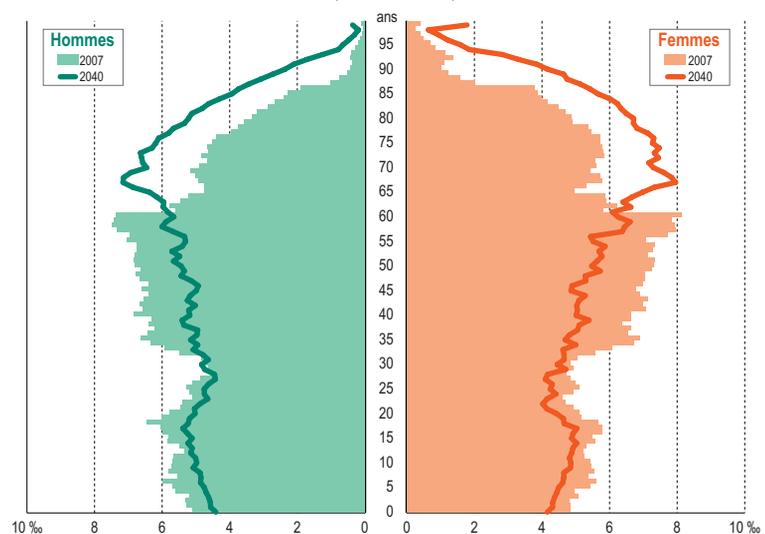
Source : Insee (Omphale 2010)

enclines à quitter le département de Charente-Maritime qu'à y venir. Le solde migratoire deviendrait largement positif dès 30 ans. On observerait un pic entre 61 et 64 ans, les jeunes retraités seraient en effet beaucoup plus nombreux à venir s'installer en Charente-Maritime qu'à en partir. Les nouveaux arrivants dans le département proviendraient majoritairement de l'Île-de-France : malgré des flux importants dans le sens Charente-Maritime-Paris entre 20 et 30 ans, le solde tous âges confondus apparaîtrait très largement en faveur de la Charente-Maritime. On enregistrerait également des soldes positifs avec les départements du nord de la France et les départements limitrophes, notamment la Charente. À l'inverse, le solde migratoire serait négatif avec quelques départements du sud de la France, comme les Landes ou les Pyrénées-Atlantiques, mais également avec les Deux-Sèvres, la Vienne et la Vendée.

Le nombre de personnes âgées de 80 ans et plus pourrait être multiplié par 2,5

La Charente-Maritime est le département le plus âgé de la région en 2007. L'âge moyen y atteint 43,0 ans et la part des personnes âgées de 60 ans et plus dans la population y est de 27,8 %. En 2040, la population du département aura vieilli. Les habitants auraient en moyenne 48,4 ans et la part des personnes de 60 ans et plus atteindrait 39,9 %, soit quatre personnes sur dix. Le nombre de personnes âgées de 80 ans et plus, arrivées aux âges où la question de dépendance peut devenir cruciale, aurait été multiplié par 2,5 depuis 2007 et atteindrait 99 000 habitants, soit 13,1 % de la population du département.

Pyramide des âges de la Charente-Maritime, scénario central 2007-2040 (illustration 9)



Source : Insee (Omphale 2010)

La Vienne combine un solde naturel positif à une bonne attractivité

Le département de la Vienne devrait également enregistrer une croissance soutenue de sa population, +0,61 % par an entre 2007 et 2040, soit un gain de 2 800 habitants annuels.

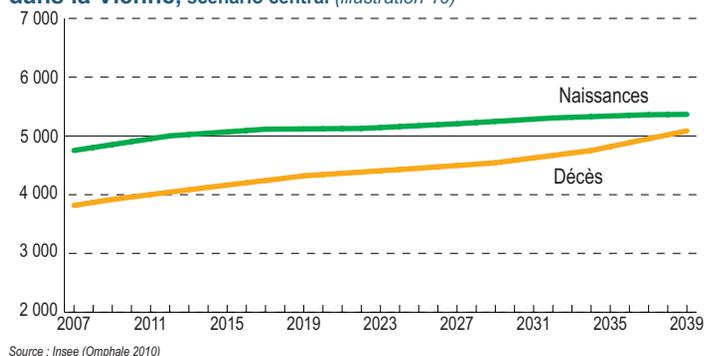
Cette croissance est en légère diminution par rapport à la période précédente 1999-2007, où elle atteignait +0,70 % par an.

Selon le scénario central, le solde naturel devrait se maintenir au même niveau que précédemment (+0,17 % par an). Cela signifie que l'excédent des naissances sur les décès engendrerait un accroissement annuel de la population de 800 individus chaque année jusque 2040. Cependant, sous l'effet du vieillissement de la population, l'excédent des naissances sur les décès devrait s'amoinrir au fil du temps : supérieur à 900 individus par an en début de période, il devrait diminuer à partir de 2015 pour se réduire à environ 300 individus seulement en fin de période. Cette diminution progressive serait due à la plus forte augmentation du rythme des décès par rapport à celui des naissances (illustration 10).

Le solde migratoire devrait amener environ 2 000 personnes supplémentaires chaque année dans la Vienne entre 2007 et 2040, soit +0,44 % par an, en léger retrait par rapport à la période précédente (+0,52 % par an). L'excédent des arrivées sur les départs présenterait un pic très net pour les âges compris entre 19 et 22 ans, dû à l'attrait des universités. En revanche, la Vienne observerait plus de départs que d'arrivées pour les âges compris entre 25 et 30 ans. Après 30 ans, le solde migratoire est positif pour tous les âges, bien qu'inférieur à celui de Charente-Maritime.

Les personnes venant s'installer dans la Vienne proviendraient en grande majorité des autres départements de la région Poitou-Charentes et des départements des régions voisines Centre et Limousin. La Vienne bénéficierait également d'échanges positifs avec la région Île-de-France, à l'exception de Paris, avec qui les échanges sont déficitaires. Le solde migratoire serait également négatif

Évolution du nombre de naissances et de décès dans la Vienne, scénario central (illustration 10)



avec tous les départements du littoral atlantique, des Pyrénées-Atlantiques au Morbihan, à l'exception de la Charente-Maritime.

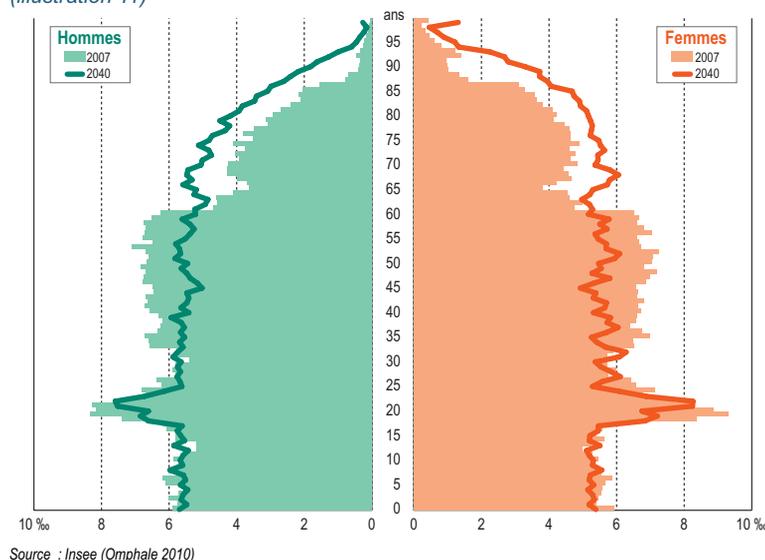
Le département le plus jeune de Poitou-Charentes

Grâce à la présence de ses universités attirant des étudiants dans le département, la Vienne est le département le plus jeune de la région. L'âge moyen n'atteint que 40,2 ans en 2007, soit un peu plus que la moyenne métropolitaine de 39,3 ans. Les personnes âgées de 60 ans et plus représentent 23,2 % de la population en 2007. En 2040, la Vienne, bien

qu'ayant vieilli, devrait toujours être le département le moins âgé de la région. L'âge moyen n'y atteindrait que 43,5 ans, très proche des 43,7 ans du niveau métropolitain.

Les personnes de 60 ans et plus ne représenteraient que 31,1 % de la population. En Poitou-Charentes, c'est dans la Vienne que la part des jeunes de 20 ans et moins diminuerait le moins, passant de 23,7 % en 2007 à 22,5 % en 2040. Seuls 10,2 % des habitants de la Vienne auraient 80 ans ou plus en 2040. C'est pourtant dans la Vienne que l'espérance de vie féminine est la plus élevée de la région.

Pyramide des âges de la Vienne, scénario central 2007-2040 (illustration 11)



Les Deux-Sèvres fécondes et attractives

Si les tendances démographiques récentes se prolongent, la population devrait croître dans le département des Deux-Sèvres de 0,48 % par an entre 2007 et 2040, pour atteindre 425 000 habitants en fin de période. Cela représenterait un gain de 1 900 habitants supplémentaires chaque année. Entre 1999 et 2007, le rythme d'accroissement était plus rapide et le gain de population atteignait 0,66 % par an.

Ce ralentissement du rythme de croissance de la population est dû aux effets conjugués des deux composantes, naturelle et migratoire, de l'évolution démographique.

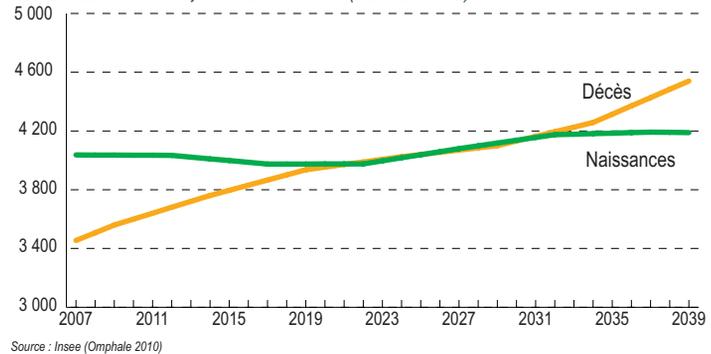
Entre 1999 et 2007, le taux de croissance dû au solde naturel était de +0,14 % par an. Entre 2007 et 2040, il ne serait plus que de +0,05 %.

Pourtant, le nombre de naissances devraient continuer à augmenter entre 2007 et 2040, grâce à un indicateur conjoncturel de fécondité élevé : 2,07 enfants par femme, supérieur aux autres départements de la région et à la moyenne métropolitaine de 1,98 enfants par femme. Malgré cette natalité dynamique, le solde naturel, largement positif en début de période, avec un excédent des naissances sur les décès de près de 500 personnes, devrait s'amenuiser lentement jusqu'au début des années 2020. Puis, pendant une quinzaine d'années, le solde devrait être pratiquement nul, le nombre de naissances étant à peu près égal au nombre de décès. Après 2035, le nombre de décès deviendrait supérieur à celui des naissances et le solde naturel deviendrait négatif, avec un déficit d'environ 350 habitants en 2040 (illustration 12).

Un solde migratoire stable jusqu'en 2040

Les Deux-Sèvres sont également un département attractif : tous les ans entre 2007 et 2040, les personnes venant s'y installer seraient environ 1 700 de plus que celles qui partiraient, soit un taux de solde migratoire annuel de +0,43 %.

Évolution du nombre de naissances et de décès en Deux-Sèvres, scénario central (illustration 12)

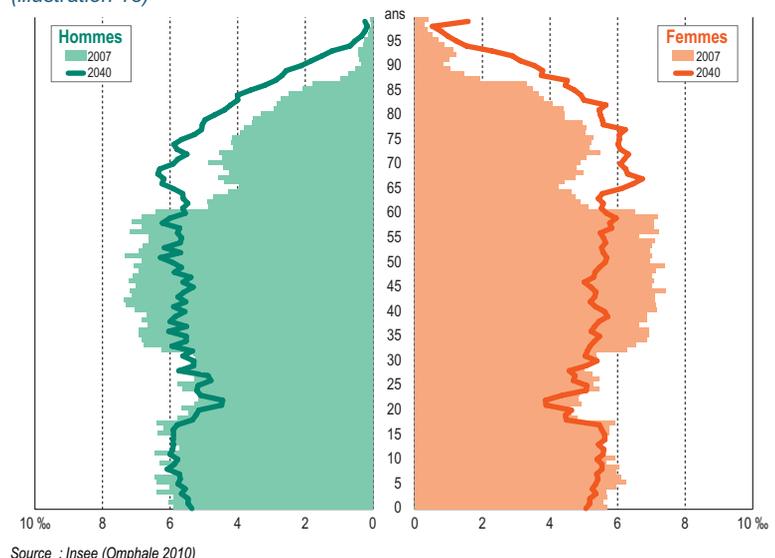


Ce solde migratoire resterait stable sur toute la période 2007-2040, bien qu'un peu plus faible que lors la période 1999-2007, où il atteignait +0,52 % par an. Le département attirerait des personnes de tous âges, à l'exception de la tranche d'âge 18-24 ans pour laquelle le nombre de départs dépasseraient largement celui des arrivées. Les échanges migratoires se font essentiellement avec les autres départements de la région, les Pays de la Loire et l'Île-de-France. Le solde migratoire est très déficitaire avec la Vienne, la Vendée et la Loire-Atlantique.

Le département des Deux-Sèvres est

le deuxième département le moins âgé de Poitou-Charentes. L'âge moyen n'atteint que 41,4 ans en 2007, la part des personnes âgées de 60 ans et plus n'est que de 24,9 % de la population. En 2040, la population n'aura pas pu échapper au vieillissement, mais celui-ci demeurerait moins important que dans les départements charentais. L'âge moyen passerait à 45,4 ans, contre 43,7 ans au niveau métropolitain. La part des personnes de 60 ans et plus serait de 34,6 %, presque deux points de moins que la moyenne régionale. Elle demeurerait cependant supérieure aux 31,0 % du niveau métropolitain. Un peu plus de 11 % de la population serait âgé de 80 ans ou plus.

Pyramide des âges des Deux-Sèvres, scénario central 2007-2040 (illustration 13)



Détérioration du solde naturel et maintien de l'attractivité en Charente

Le nombre d'habitants devrait progresser de 0,17 % par an entre 2007 et 2040 dans le département de Charente. Cela correspondrait à une augmentation d'un peu plus de 600 habitants par an durant la période. Ce rythme se ralentirait par rapport à la période 1999-2007 où le gain de population atteignait 1 200 habitants supplémentaires annuels. En 2040, le département compterait ainsi près de 370 000 habitants.

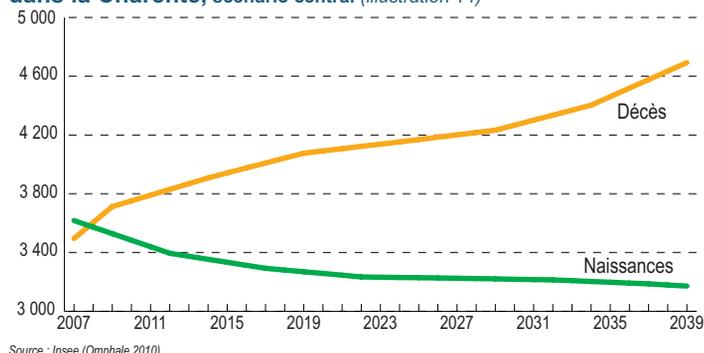
La division par deux du rythme de croissance de la population par rapport à la période précédente est due à la baisse du solde naturel. Celui-ci était très faiblement négatif entre 1999 et 2007, -0,05 % par an, c'est-à-dire que le nombre de naissances était chaque année très légèrement inférieur au nombre de décès. Cet équilibre devrait durer jusqu'au début des années 2010. A cette date, le nombre de naissances devrait diminuer, passant d'environ 3 500 par an à 3 200 en 2025 puis se stabiliser. Le nombre de décès devrait quant à lui connaître une croissance régulière, passant de 3 700 à plus de 4 700 en 2040. Le solde naturel, jusqu'alors équilibré, devrait devenir largement négatif et le déficit naturel devrait s'accroître au fil du temps. En moyenne, le déficit naturel serait de -0,25 % par an entre 2007 et 2040, soit une perte de 900 habitants par an (illustration 14).

La Charente, deuxième département le plus âgé de la région

La Charente demeurerait un département attractif. Le solde migratoire annuel resterait le même que durant la période 1999-2007 (+0,42 %). Cela signifie qu'entre 2007 et 2040, les personnes s'installant seraient environ 1 400 de plus chaque année que celles quittant le département.

Des personnes de tous âges viendraient

Évolution du nombre de naissances et de décès dans la Charente, scénario central (illustration 14)



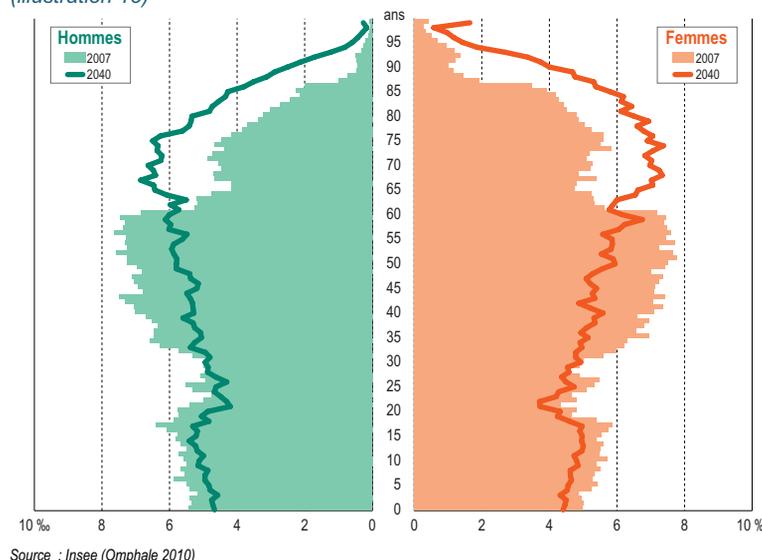
s'installer en Charente, à l'exception de la tranche d'âge 18-25 ans pour laquelle on enregistrerait un déficit migratoire. Les principaux échanges migratoires se font avec les autres départements de Poitou-Charentes, Vienne et Charente-Maritime, avec les départements voisins, Gironde et Haute-Vienne en tête ainsi qu'avec l'Île de France.

Les habitants de Charente sont plus âgés que la moyenne régionale. L'âge

moyen en 2007 est 42,6 ans et les personnes âgées de 60 ans et plus constituent 26,4 % de la population, ce qui fait de la Charente le deuxième département le plus âgé de Poitou-Charentes, après la Charente-Maritime.

En 2040, les Charentais seraient âgés en moyenne de 48,1 ans. La part des personnes de 60 ans et plus serait passé à 39,0 % de la population. On compterait la même proportion de personnes âgées de 80 ans et plus, 13,1 % de la population, qu'en Charente-Maritime.

Pyramide des âges de la Charente, scénario central 2007-2040 (illustration 15)



Méthodologie 1

De nouvelles projections issues du nouveau recensement

Les populations régionales et départementales au 1er janvier 2007 sont issues du recensement de la population. A partir de ces données par sexe et âge, l'Insee a réalisé de nouvelles projections de population à l'aide du modèle « OMPHALE 2010 ». Ce modèle applique, avec un pas quinquennal pour s'adapter à la méthodologie du recensement, des quotients d'émigration bilocalisés, ainsi que des quotients de fécondité et de mortalité propres aux populations des zones étudiées. Ces projections à pas quinquennal sont ensuite annualisées.

Les principaux apports de la nouvelle méthode sont l'introduction d'hypothèses nouvelles pour les échanges avec l'étranger et la prise en compte des profils locaux, et non plus nationaux, de fécondité et de mortalité par âge.

Les quotients sont déterminés en ne prenant en compte que les tendances de fécondité, mortalité et migrations régionales. Ils ne prennent donc pas en compte les modifications possibles de l'environnement de chaque zone (impact du foncier, impacts et effets correctifs des politiques publiques territoriales...).

Ces projections, qui aident à éclairer l'avenir, ne peuvent donc être assimilées à des prévisions.

Elles diffèrent de celles publiées jusqu'alors, qui donnaient des résultats plus faibles, que ce soit au niveau national ou régional. Ces écarts avec les projections plus anciennes s'expliquent par le fait que les précédentes projections reposaient sur une population estimée au 1er janvier 2005, alors que la nouvelle projection intègre les données démographiques observées depuis à partir des recensements de population. D'autre part, des nouvelles hypothèses plus optimistes que précédemment ont été retenues pour la fécondité et les gains d'espérance de vie.

Définitions

L'indicateur conjoncturel de fécondité mesure le nombre d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie, si les taux de fécondité observés l'année considérée à chaque âge demeuraient inchangés.

L'espérance de vie à la naissance représente la durée de vie moyenne - autrement dit l'âge moyen au décès - d'une génération fictive soumise aux conditions de mortalité de l'année pour chaque âge. Elle caractérise la mortalité indépendamment de la structure par âge de la population.

Méthodologie 2

Les différents scénarios de projection

Le scénario central repose sur trois hypothèses :

- la **fécondité** de la région et de chaque département est maintenue à son niveau de 2007.
- la **mortalité** de la région et de chaque département baisse au même rythme qu'en France métropolitaine où l'espérance de vie atteindrait 83,3 ans pour les hommes et 88,8 ans pour les femmes en 2040.
- les quotients de **migrations** calculés entre 2000 et 2008 sont maintenus constants sur toute la période de projection. Ils reflètent les échanges de population entre chaque zone, y compris celles d'outre-mer. En ce qui concerne les échanges avec l'étranger, l'hypothèse métropolitaine (+100 000 personnes par an) est ventilée au prorata du nombre d'immigrants étrangers par région.

Ces projections sont ensuite calées sur la nouvelle projection de population métropolitaine centrale publiée par l'INSEE en octobre 2010, afin de faire coïncider, pour la métropole, la somme des projections régionales avec la projection métropolitaine.

Des variantes possibles

Pour chacune des composantes (fécondité, mortalité et migrations), deux variantes ont été retenues par rapport au scénario central : une hypothèse haute et une hypothèse basse. De plus, deux scénarios supplémentaires ont été établis : un de « population haute », qui rassemble les éléments les plus favorables des trois composantes, un de « population basse » qui allie au contraire les éléments les plus défavorables.

Pour la fécondité, le scénario « fécondité haute » fait converger la fécondité de la région et de chaque département vers une valeur-cible en 2015 qui correspond à l'indicateur conjoncturel de fécondité de la zone en 2007 augmenté de 0,15. Après 2015, la fécondité ainsi atteinte est maintenue.

Le scénario « fécondité basse » fait converger la fécondité de la région et de chaque département vers une valeur-cible en 2015 qui correspond à l'indicateur conjoncturel de fécondité de la zone en 2007 diminué de 0,15. Après 2015, la fécondité ainsi atteinte est maintenue.

Pour la mortalité, le scénario « espérance de vie haute » fait évoluer l'espérance de vie de la région et de chaque département parallèlement à une évolution métropolitaine haute. Celle-ci fait progresser l'espérance de vie à la naissance jusqu'à atteindre 90,6 ans pour les femmes et 84,9 ans pour les hommes en 2040. Pour le scénario « espérance de vie basse », l'espérance de vie en 2040 s'élève à 87,1 ans pour les femmes et 81,4 ans pour les hommes.

Pour les migrations, le scénario « migrations hautes » ventile un solde national avec l'étranger de + 150 000 personnes par an, le scénario « migrations basses » ventile un solde national avec l'étranger de + 50 000 personnes seulement par an.

Deux scénarios supplémentaires (disponibles dans le fichier de données complémentaires) Il est possible de combiner tous les éléments démographiques favorables et d'obtenir ainsi un scénario de « population haute ». Un tel scénario amènerait une augmentation de plus de 454 000 habitants entre 2007 et 2040, soit une progression de + 26,1 % par rapport à 2007. Dans le cas d'un scénario de « population basse », combinant les effets démographiques les plus défavorables, la population augmenterait quand même, mais le gain ne serait que de 196 000 habitants d'ici 2040, soit +11,2 % seulement par rapport à 2007.

Pour en savoir plus

«La population des régions en 2040 : les écarts de croissance démographique pourraient se resserrer», Insee première, n°1326, décembre 2010.

«Projections de population à l'horizon 2060 : un tiers de la population âgé de plus de 60 ans», Insee première, n°1320, octobre 2010.

Pour tout renseignement statistique

www.insee.fr/poitou-charentes

insee-contact@insee.fr

0 972 724 000 (tarification appel local)
du lundi au vendredi de 9 h à 17 h



Insee Poitou-Charentes
5 rue Sainte-Catherine - BP 557
86020 Poitiers Cedex
Tél : 05 49 30 01 01
Fax : 05 49 30 01 03
sed-poitou-charentes@insee.fr

Directeur de la publication : Didier BLAIZEAU
Rédacteur en chef : Jean-Pierre FERRET

Dépôt légal décembre 2010
N° CPPAP 0908 B 06698 - ISSN 0221-1068
Code SAGE DEC30856